

Aux élèves plus avancés, et surtout dans les classes supérieures, il est permis de donner quelques sujets plus difficiles, et qui laisseront une part assez large à l'initiative et au talent. Le professeur pourra puiser, selon le cas, soit dans l'histoire littéraire, soit dans l'histoire proprement dite. Il lui sera loisible aussi de supposer des sujets purement fictifs.

Ex. : — a) Une baronne qui vient d'entendre prononcer l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre fait part de ses impressions à l'une de ses amies.

b) Faites le récit de vos impressions au sortir de la représentation d'*Athalie* de Racine.

c) Mettez en action le proverbe suivant : "L'adversité est la pierre de touche de l'amitié."

d) Appréciez et développez ce vers de Musset :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

2° Dans les *récits d'imagination* ou la narration poétique, tout le mérite est dans l'invention du fond, du cadre qui le doit circonscire et du style littéraire qui en sera l'ornement et l'attrait.

Donc bien *choisir*, bien *ordonner* les idées principales et secondaires, avec clarté, naturel, intérêt, en vue d'évoquer dans l'esprit du lecteur la vision du fait raconté, le rendant ainsi presque vrai, bien qu'il soit de pure imagination.

Dans ce dessein, il ne faudra jamais oublier que ce qui captive et séduit — c'est le spectacle qu'offre l'âme humaine, ainsi que ses émotions, ses luttes, ses triomphes. Faites parler l'âme, dévoilez ses pensées, ses sentiments, ses joies, ses douleurs, ses remords, ses diverses passions au contact des incidents, des circonstances, des événements : cela s'appelle *dramatiser* un récit.

Ex. : — a) Faites le récit du reniement de saint Pierre et de la trahison de Judas.

b) Faites le récit d'un voyageur qui s'égare dans une forêt ou dans une poudrière de neige.

c) Un cocher de fiacre trouve dans sa voiture un portefeuille rempli de billets de banque : tentation, lutte, victoire : il porte le trésor à son propriétaire.

## II

3. L'on pourrait répéter, à l'occasion de la narration, bien des préceptes qui ont trouvé leur place ou qui la trouveront au cours de cette série de réflexions sur l'art d'écrire et de traiter les genres de composition. Mais il est inutile d'élargir démesurément notre sujet. La narration, c'est-à-dire le récit d'un événement réel ou supposé, a-t-elle des règles qui lui soient propres ? Elle en a ; n'insistons donc que sur celles-là.